

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 29 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Élu.e.s TEC présents : Pierre GUICHARD (avec pouvoir de Laurent DANDRES), Michèle VICTORY, Lyliane BURGUNDER, Etienne GUILLERMAZ (avec pouvoir de Geoffrey MARECHAL,

Nombre de personnes dans le public : 1

	Commentaires et positions de TEC
PV de la séance du Conseil Municipal du 9 mai 2023	
	POUR
Décisions du Maire	
	Augmentation de 5% des tarifs de la cantine scolaire ; coût du repas (facturé à la Ville) : 2,48 € ttc à 3,5 € ttc Proposition TEC : réflexion à mener sur une cuisine centrale
ASSEMBLÉES	
1. Installation d'un nouveau conseiller municipal	Franck LIOTIER, en remplacement de Léa CORNU (11 ^{ème} démission depuis le début du mandat dont 7 ^{ème} de la liste Sausset) Intervention TEC : enjeu d'amorcer une nouvelle gouvernance en associant davantage l'ensemble des élus pour éviter un nombre aussi important de démissions à l'avenir. <i>Réponse du Maire : démissions souvent pour « raisons personnels », TEC aussi a connu 1 démission depuis le début du mandat ...</i> Prise d'acte, pas de vote.
2. Modification des membres des commissions municipales : Transition Ecologique et Développement Durable - Culture	Remplacement « poste pour poste » de Léa CORNU par Franck LIOTIER dans les commissions concernées. POUR
FINANCES	
3. Adoption du référentiel M57 - Budgets principal et annexe	Évolution technique et administrative de la gestion budgétaire (norme nationale) Changement de nomenclature donc difficulté annoncée de la comparaison entre le futur budget 2024 et les budgets antérieurs. POUR
RESSOURCES HUMAINES	

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 29 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL

4. Recrutement de personnels saisonniers	9 recrutements saisonniers (voirie, nettoyage, château-musée) POUR
ENSEIGNEMENT	
5. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Tournon-sur-Rhône et la Communauté d'agglomération ARCHE Agglo pour l'accueil de loisirs de l'association Centre socioculturel	POUR
6. Crédits scolaires - Année scolaire 2023 / 2024	43,80€ par élèves, 454,74 € par classe notamment POUR
7. Interventions musicales en milieu scolaire - Convention entre la commune de Tournon-sur-Rhône et ARCHE Agglo	Hors école VDI qui bénéficie du dispositif orchestre à l'école POUR
8. Subvention voyages scolaires pour les établissements du second degré - Année scolaire 2023 - 2024	450 € par collège/lycée Proposition TEC : considérant une somme très faible vu le nombre d'élèves dans les établissements, propositions d'affecter cette somme ou une somme équivalente au CCAS dans un fonds dédié à l'aide aux familles en difficultés pour les voyages scolaires <i>Réponse : les établissements peuvent dédier cette somme aux familles en difficultés, réponse négative à la proposition TEC (« liberté pour les établissements de répartir la somme »).</i> POUR la subvention
PATRIMOINE CULTURE TOURISME	
9. Demandes de subventions à l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche et au Département de l'Ardèche - Entretien et mise en sécurité des murs d'enceinte du Château-musée	POUR
10. Demandes de subventions auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ardèche et du Département de l'Ardèche dans le cadre du dispositif "Atout ruralité 07" - Entretien de l'église Saint-Julien	POUR

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 29 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL

SPORT / VIE ASSOCIATIVE	
11. Convention d'objectifs IDCLUB - Ligue Auvergne-Rhône Alpes / Comité Départemental Drôme-Ardèche de Tennis/ Tournon-Tain Tennis Club	POUR
12. Subvention au Groupement des lieutenants de l'oveterie de l'Ardèche	Gestion de la faune sauvage (agents de l'État bénévoles), intervention sur les animaux errants POUR
POLICE MUNICIPALE	
13. Clôture de la Régie de recettes de l'Etat instituée auprès de la Police Municipale	Régie devenue inutile du fait de l'utilisation du PV électronique et de la dépenalisation des amendes de stationnement. Question TEC : le paiement en espèces ne sera donc plus possible ? <i>Réponse : oui, pour ceux qui ne peuvent pas payer par voie électronique, nécessité d'acheter un timbre fiscal ou payer directement auprès de la trésorerie</i> POUR
14. Acquisition de gilets pare-balles – Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) et des aides régionales à la sécurité des communes	Renouvellement d'un gilet pare-balles dans le cadre de l'arrivée d'un nouvel agent (remplacement) POUR
COMMERCES	
15. Instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité et institution d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce, les baux commerciaux et les terrains faisant l'objet d'aménagement commercial	Périmètre suivant l'axe Foch-Quai-Grande rue. Place Carnot non prise en compte dans le périmètre (volonté de préserver la concentration d'activité dans le centre-ville même). Possibilité pour la Ville d'intervenir dans des transactions qui ne satisferaient pas à la qualité et à la diversité du tissu commercial. Question TEC : quelle utilisation de cet outil ? <i>Réponse : outil essentiellement de veille, intervention au cas par cas</i> POUR
FONCIER	
16. Acquisition parcelle section AS n°1429 et 1431 - Chemin de Chapotte	POUR

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 29 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL

<p>17. Acquisition foncière lot 3 - local 05/C - Parcelle AV n°1419 - Rue Antoine SARTORIO</p>	<p>215 000 € dont 115 000 € à la charge de la Ville. Objectif : faire travailler le réseau du nouveau centre de santé et de l'hôpital pour attirer un nouveau médecin. Portage immobilier temporaire (objectif 3 ans). Si un médecin intéressé : d'abord une location le temps de lui permettre de monter les dossiers d'aides pour l'acquisition des locaux. Si pas de médecin d'ici 3 ans, vente à d'autres professionnels de santé.</p> <p>Demande TEC : actionner d'autres leviers en parallèles (sollicitation des internes, accueil de médecins étrangers, financement des études de médecines pour de jeunes tournonais) <i>Réponse : il y a des choses qui ont été amorcées par le passé mais qui n'ont pas réussi.</i></p> <p>POUR</p>
<p>18. Convention relative à l'ouverture au public d'un itinéraire de randonnée dans des propriétés communales</p>	<p>POUR</p>
<p>19. Convention de répartition des charges de fonctionnement de la Gare Routière entre la Région Auvergne Rhône-Alpes (AURA), ARCHE Agglo et la Ville de Tournon-sur-Rhône</p>	<p>POUR</p>
<p>SERVICES TECHNIQUES</p>	
<p>20. Convention avec ARCHE Agglo de mise à disposition et de superposition d'affectation pour le système d'endiguement du Rhône</p>	<p>POUR</p>
<p>21. Convention avec le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE 07) pour l'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage des travaux Rue Louis Jourdan</p>	<p>Enfouissement des réseaux sur la rue. Travaux sur la voirie par la Ville en 2024.</p> <p>POUR</p>
<p>22. Implantation d'un transformateur électrique par ENEDIS - Convention de servitudes</p>	<p>POUR</p>
<p>23. Élargissement et réfection du revêtement des chemins de Chapotte et des Iles Feray - Demande de subvention au titre du dispositif Atout Ruralité 07</p>	<p>Travail provisoire d'élargissement (en stabilisé pour permettre les enfouissements de réseau), réfection totale du revêtement à venir</p> <p>POUR</p>

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 29 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX	
24. Sécurisation et amélioration du patrimoine communal - Demande de subvention auprès du Département de l'Ardèche au titre du dispositif "Atout ruralité 07"	POUR
INTERCOMMUNALITE	
25. Désignation des membres à la Conférence de l'Entente entre la Commune de Tournon-sur-Rhône et la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo relative à l'aménagement et la valorisation de la friche ITDT	Instance en sus du copil et du copil restreint. Liste de 4 proposée pour représenter la Ville (+Maire/Président) : Ingrid Richioud, Annie Fournier, Paul Barbary ; Pierre Guichard pour TEC Scrutin de liste à bulletins secrets : 31 pour, 1 blanc, 1 nul (nom de Pierre Guichard raturé sur le bulletin...) Votes favorables des élus TEC.
26. Projet partenarial d'aménagement de préfiguration (PPA) pour la requalification urbaine et environnementale de l'ancienne friche ITDT à Tournon-sur-Rhône	Budget global du projet : 11 M€ ; déficit projeté (après vente des terrains aux opérateurs privés) : 3,5 M€ Calendrier prévisionnel : études jusqu'à début 2025 ; démarrage des travaux fin 2025. Intervention TEC : le projet est important pour la Ville et il faut qu'il avance mais toutes les ambitions initiales portées par l'exécutif ont tout bonnement disparu (cinéma, pôle de loisirs, résidence pour personnes âgées, fonction culturelle pour la halle conservée...) ; reste dans le programme des mentions relativement vagues (logements et activités économiques), cela mérite d'être précisé et travaillé davantage sur la base d'une vision d'ensemble. POUR

Communication du Maire :

- Prochain Conseil municipal : le lundi 25 septembre
- Hommage aux fusillés du 6 juillet 1944, le 6 juillet
- Repas populaire organisé par la Ville le 7 juillet
- « Destination Tournon » à partir du 8 juillet jusqu'au 29 août
- Cérémonie et feu d'artifice le 14 juillet
- 9-15 septembre : « semaine verte » avec une journée portes ouvertes sur le site ITDT
- Expérimentation d'un nouvel aménagement sur la place Rampon à partir du 10 juillet

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 29 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Questions diverses soumises par TEC :

1. En mai dernier, une dizaine de riverains de **l'école Vincent d'Indy** vous ont adressé un courrier déplorant la situation relative à la gestion du site de l'école et de ses abords (installation de l'accueil de loisirs, modifications des accès, sécurité, stationnement, accessibilité, saturation des conteneurs à poubelles et dépôts sauvages, etc.) ainsi que le manque d'information et de concertation à ce propos. Nous déplorons une nouvelle fois que des habitants de notre ville puissent légitimement ressentir un manque de considération. Et alors que le projet de déménagement de l'école Jacques Prévert vers l'école Vincent d'Indy semble se confirmer, les parents d'élèves portent également de nombreuses interrogations. Pour répondre aux riverains et aux parents d'élèves, nous vous prions de bien vouloir préciser officiellement les interventions à venir (autant sur l'école que pour l'amélioration du cadre de vie) et leurs échéances.

Réponses :

- *Transfert de Jacques Prévert sur le site de l'école VDI « acquis » (pas de problématiques vis-à-vis des parents) ; déménagement à la rentrée 2024 ou à la rentrée 2025 (selon poursuites des études)*
- *Travaux de végétalisation de la cour pendant l'été 2023*
- *Aménagement des abords en cours d'élaboration*
- *Travaux de voirie à l'automne*

2. Au nord de la ville, **l'aire de jeux près de l'ancienne piscine municipale** constitue le seul espace public ombragé. Les assistantes maternelles et les parents en garde d'enfants plébiscitent notamment ce lieu en période de fortes chaleurs. Aussi, pendant l'été, pour éviter de trop longues minutes de marche supplémentaires sous le soleil à celles et ceux qui sont contraints de contourner le parc des sports, nous vous demandons de bien vouloir prévoir de laisser ses accès ouverts (au moins sur une partie de la journée). De plus, considérant la fréquentation de ce lieu, nous vous remercions d'indiquer à quelle échéance seront remplacés et complétés les jeux qui sont attendus

Réponses :

- *Suite aux demandes des assistantes maternelles, passage par le parc des sports possible pendant l'été jusqu'à 13h.*
- *Bilan global par les services techniques avant la mise en place de nouveaux jeux « inclusifs et intergénérationnels »*